



Chlorophylle

Un Acteur de la
Solidarité
internationale en
Limousin.

Compensez votre CO₂ dans des activités concrètes :

Les fonds ainsi levés
permettent la mise en œuvre
d'actions l'année suivante.
Un registre des donations est
disponible :

[www.ingall-niger.org/
index.php/foyers-amlior](http://www.ingall-niger.org/index.php/foyers-amlior)

Outil en ligne pour le calcul de
vos émissions

[http://lj01.cmoi.cc/index.php/
fr/co2planete/evenement-co2](http://lj01.cmoi.cc/index.php/fr/co2planete/evenement-co2)

COMPENSEZ LES ÉMISSIONS DE CO₂ DE VOTRE MANIFESTATION

Service disponible en Limousin

La **compensation carbone volontaire** est un mécanisme de financement par lequel une entité (administration, entreprise, particulier) substituée, de manière partielle ou totale, une réduction à la source de ses propres émissions de gaz à effets de serre, à une quantité équivalente de « crédits carbone », en les achetant auprès d'un tiers. Auparavant il faudra établir son profil CO₂ pour réduire au

maximum ces émissions, suivants les 4 étapes :

- * **Réduire** au maximum vos émissions de CO₂ dues à votre manifestation (par des actions concrètes, par de la sensibilisation, etc.),
- * **Calculer** le niveau d'émission de CO₂ de votre manifestation avec un outil spécialisé comme celui proposé ci-contre,

* **Compenser** auprès d'un des partenaires, coût de la tonne CO₂ de 15 € (ce coût est très dépendants du type de projet mis en œuvre).

* **Suivre** l'évolution de l'activité mise en œuvre pour la compensation en se renseignant régulièrement auprès de l'association en charge de l'exécution des projets.



COLLOQUE, FESTIVAL, ÉVÈNEMENTIEL, SORTIE ETC.

* Pour l'aide à l'acquisition de foyers améliorés (Ingall - Niger)



Les foyers améliorés permettent de remplacer les foyers « 3 pierres » traditionnels, très énergivores. Ils sont réalisés avec des ferrailles de récupération issues de la ville, essentiellement des vieux bidons de fuel et ou d'huile alimentaire, pour la structure du foyer. Ce sont les deux forgerons de la ville qui les fabriquent.

Chlorophylle Niger organise avec l'appui du groupe des « femmes relais », la sensibilisation des familles sur l'économie de bois et donc d'argent, et informe de la mise en place des aides à l'acquisition. Notre animateur effectue le suivi sur place et aide la négociation entre les femmes et les forgerons. Un foyer amélioré coûte 6 €, dont une participation financière des familles de 2 €, le reste est pris en charge la compensation carbone.

* Coût de la tonne CO₂

Les foyers améliorés permettent un économie de 30 % de bois par rapport au foyer ouvert soit une économie d'1/2 tonne de carbone. Le cout de la tonne est donc de 12 € auquel nous ajoutons la gestion et l'animation liées à cette activité, moins les 2 € de participation locale, soit un coût de la tonne ramené à 15 €.

15 € la tonne de CO₂

* Les Femmes relais

Cette association a commencé par mobiliser les acteurs autour de l'assainissement et la salubrité de la ville d'Ingall. Elle ont été choisies pour mener des animations en porte à porte sur les thèmes de la santé, la nutrition, l'hygiène, les déchets, les foyers améliorés, etc.

Elles se forment régulièrement auprès du centre de santé de Ingall, de l'Unicef ou de la Croix Rouge et son complètement autonomes.



Suivi du projet sur : <http://www.ingall-niger.org/index.php/foyers-amlior>

Contact Chlorophylle : chlorophille@wanadoo.fr - 0672140986